



RCS : NIORT

Code greffe : 7901

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00254

Numéro SIREN : 507 474 112

Nom ou dénomination : QUIFINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2017 sous le numéro de dépôt 4379

# Liasse fiscale

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Formulaire obligatoire (Article 51 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		QUIFINANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1   2	
Adresse de l'entreprise		358 route D'AFFAIRES 79000 NIORT		Durée de l'exercice précédent *		1   2	
Numéro SIRET *		5 0 7 4 7 4 1 1 2 0 0 0 1 2		Néant <input type="checkbox"/>			
				Exercice N clos le		3   1   1   2   2   0   1   6	
				But 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV		945 977	
	Créances rattachées à des participations	BE		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières *	BH		BI				
TOTAL (II)		EJ		BK		945 977	
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et fins	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	EV		BW			
ACTIF CIRCULANT CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
	Autres créances (3)	BZ		CA		381 086	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
ACTIF CIRCULANT DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
	Disponibilités	CF		CG		61 981	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		2 079	
	TOTAL (III)	CJ		CK		445 146	
	Frais d'émission d'emprunt à étales (IV)	CW					
	Pertes de remboursement des obligations (V)	CM					
Écarts de conversion actif *	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		1 391 123	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations (numéros notes)		CP		(3) Part à plus d'un an - CR	
Clause de réserve de propriété *		Stocks				Créances	

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIORT  
26 SEP. 2017  
GREFFE

SAGE Experts-comptables janvier 2017

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033.

②

**BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		QUIFINANCE	Néant <input type="checkbox"/>
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé ..... 138 912 )	DA	138 912
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC	
	Réserve légale (3)	DD	13 891
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * B2 )	DG	179 015
	Report à nouveau	DH	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(19 662)
	Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK	18 407	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	330 563
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	<b>TOTAL (II)</b>	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	196 170
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	857 445
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 350
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	1 596	
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 060 560
	Écarts de conversion passif *	ED	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 391 123
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	962 056	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

SAGE Experts-comptables Janvier 2017

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

		Exercice N		Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF
			FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	
	Variation de stock (marchandises) *			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW 7 757	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *		GA
			dotations aux provisions		GB
		Sur actif circulant	dotations aux provisions *		GC
	Pour risques et charges	dotations aux provisions		GD	
	Autres charges (12)			GE 216	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF 7 973
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG (7 973)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ 7 879	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP 7 879	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR 29 398	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU 29 398	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV (21 519)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW (29 492)	

(RELEVÉS - voir tableau n° 2052) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

SAGE Expert-comptable Janvier 2017

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		QUIFINANCE		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	(9 830)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	7 879	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	27 541	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	(19 662)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	7 879
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	15 863
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octes)		RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N-1	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

SAGE Experts-comptables Janvier 2017

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2017

Désignation de l'entreprise		QUIFINANCE				Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
		TOTAL I				1		2		
		TOTAL II				3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX	
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD	
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN		LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T
		Autres participations				8U	945 977	8V		8W
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV		
TOTAL IV				LQ	945 977	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	945 977	ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		CO		D0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV		LW	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE	
	TOTAL III				IY		NG		NH	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7
		Autres participations				IO		ØX	945 977	ØZ
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		
TOTAL IV				I3		NJ	945 977	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	945 977	ØM		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le 3 1 1 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : QUIFINANCE Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

**CADRE B**  
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.  
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.  
Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables, janvier 2017

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

**AMORTISSEMENTS**

DGFIP N° 2055-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 50 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		QUIFINANCE				Néant <input checked="" type="checkbox"/>			
<b>CADRE A</b>									
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	
<b>CADRE B</b>									
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
TOTAL I									
Autres immobilisations corporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL II									
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc. et am. des constr.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques, matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	V9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NN			NO		
TOTAL IV									
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			NY		NZ			
Total général des ventes (NW - NY)									
<b>CADRE C</b>									
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Fournes de remboursement des obligations						SP		SR	

SAGE Expert-comptable Janvier 2017

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise <u>QUIFINANCE</u>		Néant <input type="checkbox"/>			
Nature des provisions	Montant au debut de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	18 407	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
<b>TOTAL I</b>	3Z	18 407	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	18 407	UB	UC
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39 I.5° du C.G.I.					
10					

SAGE Expert-comptables Janvier 2017

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.  
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***


DGFIP N°2057-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>QUIFINANCE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>CADRE A</b>		<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM UN	
	Prêts (1) (2)	UP	UR US	
	Autres immobilisations financières	UT	UV UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	6 311 6 311
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC	374 775 374 775	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		
	Charges constatées d'avance	VS	2 079 2 079	
	<b>TOTAUX</b>		VT	383 165 383 165
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
<b>CADRE B</b>		<b>ÉTAT DES DETTES</b>		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		
		A plus de 5 ans 4		
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y		
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	
		à plus d'1 an à l'origine	VH	
			196 170 97 665 98 505	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A		
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	5 350 5 350	
	Personnel et comptes rattachés	8C		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		
Obligations cautionnées		VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J		
	Groupe et associés (2)	VI	857 445 7 445 250 000 600 000	
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	1 596 1 596	
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ		
	Produits constatés d'avance	8L		
<b>TOTAUX</b>		VY	1 060 560 112 056 348 505 600 000	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL 1 612	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	88 334 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032	

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 - Etat Préparatoire.

**ANNEXE**



## Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 391 123,30 E.

Le résultat net comptable est une perte de 19 662,43 E.



## Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Règles et méthodes comptables

### Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les participations financières sont comptabilisées à leur coût d'achat ou à leur valeur d'apport. Leur valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la quote-part de l'actif net réévalué, de la rentabilité et de la valeur économique présente ou future des titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des titres, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



## Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	945 977			945 977
<b>TOTAL</b>	<b>945 977</b>			<b>945 977</b>

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Titres mis en équivalence Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>				

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
<b>TOTAL</b>				

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé Actif circulant et charges d'avance	383 165	383 165	
<b>TOTAL</b>	<b>383 165</b>	<b>383 165</b>	

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières Clients et comptes rattachés Autres créances Disponibilités	7 879
<b>TOTAL</b>	<b>7 879</b>

**Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



## Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice Titres émis Titres remboursés ou annulés	8682	16,00	138 912
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>8682</b>	<b>16,00</b>	<b>138 912</b>

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Provisions réglementées Provisions pour risques et charges	18 407				18 407
<b>TOTAL</b>	<b>18 407</b>				<b>18 407</b>

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit Dettes financières diverses Fournisseurs Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations Autres dettes Produits constatés d'avance	196 170 857 445 5 350 1 596	97 665 7 445 5 350 1 596	98 505 250 000	600 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 060 560</b>	<b>112 056</b>	<b>348 505</b>	<b>600 000</b>

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Fournisseurs Dettes fiscales et sociales Autres dettes	4 384 5 350
<b>TOTAL</b>	<b>9 734</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Impôts sur les bénéfices

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2009, la société QUIFINANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS QUIFINANCE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

En effet, la société QUIFINANCE a opté pour le régime de l'intégration fiscale prévu à l'article 223 A du CGI à compter du 01/01/2009.

Le groupe est composé des sociétés suivantes :

- SAS QUIFINANCE, société mère
- SAS MARTICHEL, société fille

### Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale est établie en retenant les modalités suivantes :

- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale
  - les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère et constituent pour cette dernière un produit immédiat.
- Si l'économie provient de déficits réalisés par les filiales, lorsque ces dernières redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôt.

A ce titre, elle bénéficie d'une économie d'impôt résultant de l'intégration fiscale pour un montant de 9 830 euros.

## Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
<b>Engagements donnés :</b>						
Avals, cautions et garanties donnés						
Effets escomptés non échus						
Créances professionnelles cédées (Dailly)						
Sûretés réelles consenties						
Autres engagements						
Intérêts emprunts	16 256					
<b>TOTAL</b>	<b>16 256</b>					
<b>Engagements reçus :</b>						
Avals, cautions et garanties reçues						
Créances garanties						
Autres engagements						
<b>TOTAL</b>						
<b>Engagements réciproques :</b>						
Abandons de créances conditionnelles						
Intérêts à échoir sur emprunts						
Engagements de crédit-bail mobilier						
Engagements de crédit-bail immobilier						
Découvert bancaire autorisé non utilisé						
Escompte autorisé non utilisé						
<b>TOTAL</b>						

## Tableau des filiales et participations

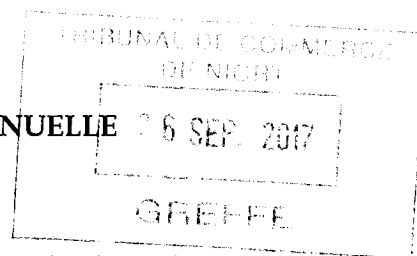
Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>I – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
→ Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS MARTICHEL	154 880	626 979	99.99	927 570	927 570	366 896		7 297 145	344 724	
→ Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
<b>II – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
→ Filiales non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
→ Participations non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										

*Ben pour copie certifiée conforme  
Le 19. septembre 2017*

*[Signature]*

QUIFINANCE  
Société par actions simplifiée au capital de 138 912 euros  
Siège social : 358 route d'Aiffres, 79000 NIORT  
RCS NIORT 507 474 112

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 30 JUIN 2017



**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à -19 662 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -19 662 euros

Report à nouveau : -19 662 euros  
*lequel compte s'élèverait à la somme de - 41 553 euros*

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2017**

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Certifié conforme  
Le Président  
Fabrice QUIRIE

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Fabrice QUIRIE", written over a horizontal line.

# Sacopal

5 rue Albert Londres  
B.P. 20303  
44303 Nantes Cedex 3  
Tél. : 02 40 50 19 20  
Fax : 01 57 67 47 32  
sacopal@wanadoo.fr



---

## QUIFINANCE

Société par actions simplifiée au capital de 138 912 €uros  
Siège social : 358 route d'Aiffres  
79000 NIORT

RCS NIORT 507 474 112

---

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016

---

## QUIFINANCE

Société par actions simplifiée au capital de 138 912 €uros

Siège social : 358 route d'Aiffres  
79000 NIORT

RCS NIORT 507 474 112

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société QUIFINANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

---

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

## II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

---

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations financières (titres de participation).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III – VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Nantes, le 15 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes  
SACOPAL



Vincent PIERRE

## Bilan Actif

	31/12/2016			31/12/2015
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	945 977		945 977	945 977
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>945 977</b>		<b>945 977</b>	<b>945 977</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)</b>				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	381 086		381 086	435 585
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	61 981		61 981	47 632
Charges constatées d'avance (3)	2 079		2 079	2 060
<b>ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>445 146</b>		<b>445 146</b>	<b>485 278</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)</b>	<b>1 391 123</b>		<b>1 391 123</b>	<b>1 431 255</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan Passif

	31/12/2016	31/12/2015
	Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital (dont versé : 138 912 )	138 912	138 912
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	13 891	13 891
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	179 015	200 907
Report à nouveau		
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-19 662</b>	<b>-21 891</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	18 407	18 407
<b>CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>330 563</b>	<b>350 226</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS (III)</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES (1-3)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	196 170	286 655
Emprunts et dettes financières divers	857 445	772 134
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 350	20 644
Dettes fiscales et sociales		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 596	1 596
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES (IV)</b>	<b>1 060 560</b>	<b>1 081 029</b>
Écarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>1 391 123</b>	<b>1 431 255</b>
(1) Dont à plus d'un an	98 505	191 785
Dont à moins d'un an	97 665	94 870
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

## Compte de Résultat

	31/12/2016			31/12/2015
	France	Exportation	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
<b>Chiffres d'affaires nets</b>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			7 757	8 878
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			216	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>			<b>7 973</b>	<b>8 878</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)</b>			<b>-7 973</b>	<b>-8 878</b>
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participations (3)			7 879	7 890
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>			<b>7 879</b>	<b>7 890</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			29 398	31 849
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>			<b>29 398</b>	<b>31 849</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)</b>			<b>-21 519</b>	<b>-23 959</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)</b>			<b>-29 492</b>	<b>-32 837</b>

## Compte de Résultat (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
	Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-9 830	-10 946
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>7 879</b>	<b>7 890</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>27 541</b>	<b>29 781</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)</b>	<b>-19 662</b>	<b>-21 891</b>
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées	7 879	
(4) Dont intérêts entreprises liées	15 863	13 430
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

**ANNEXE**

## Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 391 123,30 E.

Le résultat net comptable est une perte de 19 662,43 E.

## Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Règles et méthodes comptables

### Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les participations financières sont comptabilisées à leur coût d'achat ou à leur valeur d'apport. Leur valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la quote-part de l'actif net réévalué, de la rentabilité et de la valeur économique présente ou future des titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des titres, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	945 977			945 977
<b>TOTAL</b>	<b>945 977</b>			<b>945 977</b>

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Titres mis en équivalence Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>				

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
<b>TOTAL</b>				

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé Actif circulant et charges d'avance	383 165	383 165	
<b>TOTAL</b>	<b>383 165</b>	<b>383 165</b>	

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières Clients et comptes rattachés Autres créances Disponibilités	7 879
<b>TOTAL</b>	<b>7 879</b>

**Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	8682	16,00	138 912
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>8682</b>	<b>16,00</b>	<b>138 912</b>

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Provisions réglementées	18 407				18 407
Provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL</b>	<b>18 407</b>				<b>18 407</b>

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	196 170	97 665	98 505	
Dettes financières diverses	857 445	7 445	250 000	600 000
Fournisseurs	5 350	5 350		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 596	1 596		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>1 060 560</b>	<b>112 056</b>	<b>348 505</b>	<b>600 000</b>

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 384
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	5 350
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>9 734</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Impôts sur les bénéfices

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2009, la société QUIFINANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS QUIFINANCE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

En effet, la société QUIFINANCE a opté pour le régime de l'intégration fiscale prévu à l'article 223 A du CGI à compter du 01/01/2009.

Le groupe est composé des sociétés suivantes :

- SAS QUIFINANCE, société mère
- SAS MARTICHEL, société fille

### Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale est établie en retenant les modalités suivantes :

- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale
  - les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère et constituent pour cette dernière un produit immédiat.
- Si l'économie provient de déficits réalisés par les filiales, lorsque ces dernières redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôt.

A ce titre, elle bénéficie d'une économie d'impôt résultant de l'intégration fiscale pour un montant de 9 830 euros.

## Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
<b>Engagements donnés :</b>						
Avals, cautions et garanties donnés						
Effets escomptés non échus						
Créances professionnelles cédées (Dailly)						
Sûretés réelles consenties						
Autres engagements						
Intérêts emprunts	16 256					
<b>TOTAL</b>	<b>16 256</b>					
<b>Engagements reçus :</b>						
Avals, cautions et garanties reçues						
Créances garanties						
Autres engagements						
<b>TOTAL</b>						
<b>Engagements réciproques :</b>						
Abandons de créances conditionnelles						
Intérêts à échoir sur emprunts						
Engagements de crédit-bail mobilier						
Engagements de crédit-bail immobilier						
Découvert bancaire autorisé non utilisé						
Escompte autorisé non utilisé						
<b>TOTAL</b>						

## Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>I – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
→ Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS MARTICHEL	154 880	626 979	99.99	927 570	927 570	366 896		7 297 145	344 724	
→ Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
<b>II – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
→ Filiales non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
→ Participations non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										